

Documents concernant le colloque du 28 mars 2023 « Promotion de la qualification des adultes »

Organisateurs et thème

Le colloque était organisé par la Plateforme nationale contre la pauvreté et la Collaboration interinstitutionnelle (CII), en coopération avec la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Il était consacré aux défis à relever et aux solutions à mettre en place pour renforcer la participation aux offres de formation professionnelle initiale et continue parmi les adultes ne disposant pas de compétences de base suffisantes ou de diplôme professionnel reconnu. Les participantes et participants au colloque se sont plus particulièrement penchés sur le financement des offres de qualification et sur la coordination des interfaces.

Trois études issues de domaines différents mettent en exergue les défis actuels

De nombreux acteurs s'engagent actuellement en faveur de la qualification des adultes, secteur en plein essor. On pense notamment aux programmes cantonaux s'inscrivant dans le cadre de la loi sur la formation continue, à l'initiative « Formation professionnelle 2030 », aux programmes d'intégration cantonaux ou encore aux mesures visant à promouvoir le potentiel offert par la main-d'œuvre présente en Suisse, pour ne citer que quelques actions. Chacun des trois organisateurs du colloque a publié un rapport de recherche consacré aux défis qu'il rencontre dans son domaine de compétences. L'étude de la CII, placée sous l'égide du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), s'est penchée sur les interfaces et la qualité de la promotion des compétences de base (cf. [Feller et al. 2023](#)). L'étude de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP, rattachée à la CDIP), quant à elle, s'est intéressée aux possibilités de financement de la formation professionnelle initiale pour adultes (cf. [Rudin et al. 2022](#)). Enfin, l'étude réalisée dans le cadre de la Plateforme nationale contre la pauvreté adopte le point de vue des personnes concernées pour tenter de mieux cerner leurs difficultés d'accès aux offres (cf. [Mey et al. 2022](#)).

Principaux points de discussion

Le colloque a montré qu'en matière de qualification des adultes, on disposait déjà de nombreuses connaissances, de solutions efficaces et d'exemples tirés de la pratique. Il s'agit à présent de diffuser plus largement ces connaissances et de sensibiliser les différents acteurs et professionnels du domaine. Dialogue et échanges seront donc poursuivis. Il s'avère une fois de plus que la principale difficulté consiste à atteindre les personnes concernées. Les discussions ont à nouveau souligné que, même si le financement était un point crucial, particulièrement pour les personnes touchées par la pauvreté, il ne suffisait pas à résoudre le problème. Information, conseil et suivi, ainsi que modes de formation adaptés aux besoins et possibilités des groupes cibles sont nécessaires pour réellement atteindre ces derniers et les inciter à utiliser les offres de qualification. Des lacunes de financement subsistent pour certains groupes spécifiques et, même lorsque les possibilités de financement sont là, il faut investir davantage dans les structures de suivi et les offres afin que ces groupes soient en mesure de les utiliser. Il convient donc de cultiver la collaboration permanente entre domaines (notamment pour ce qui est des questions de financement, par exemple de fonds de financement communs) et entre échelons fédéraux, mais aussi avec d'autres partenaires, dont les entreprises et les organisations du monde du travail (OrTra). En résumé, il faut mieux prendre en compte le point de vue du ou des groupes cibles et mieux adapter les offres à leurs besoins.

Documents

Plénum

Promotion de la qualification des adultes : atteindre sur leurs lieux de vie les personnes menacées ou touchées par la pauvreté, Prof. Dr Eva Mey, Haute école zurichoise des sciences appliquées ZHAW

[Présentation](#)
[Étude](#)

Promotion des compétences de base : interfaces et qualité, Thomas Fuhrmann, SEM et Priska Widmer, SEFRI

[Présentation](#)
[Étude](#)

Coûts directs et indirects de la formation professionnelle initiale pour adultes : inventaire des possibilités et des déficits de financement en Suisse, Melania Rudin, Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS

[Présentation](#)
[Étude](#)

Synthèse, Dr Stephanie Schwab, Infrac

[Présentation](#)
[Synthèse](#)

Intégrer l'expérience des personnes concernées : la campagne d'information « Simplement mieux ! », Roland Stengel, association faïtière Lire et Écrire et Paolo Jannuzzi, Jannuzzismith AG

[Présentation](#)

Ateliers

Atelier n° 1 : [Offres faciles d'accès, information, conseil et suivi, association Camarada, Genève](#)

Grâce à une offre diversifiée, flexible et facile d'accès, l'association Camarada propose, de l'aide sociale à l'intégration professionnelle, un suivi personnalisé aux femmes vulnérables issues de la migration.

Atelier n° 2 : Le rôle joué par l'aide sociale dans la promotion de la formation

- [Présentation CSIAS et FSEA : Offensive de formation continue \(D\)](#)
- [Présentation ZENSO \(LU\) : Bons de formation \(D\)](#)
- [Présentation Eschlikon \(TG\) : Loft d'apprentissage \(D\)](#)
- [Présentation BFH : Enquête auprès des services d'aide sociale des villes \(D\)](#)

Les services sociaux et leurs collaborateurs jouent un rôle-clé dans la promotion de l'accès à la formation et, partant, de l'intégration professionnelle à long terme. Quelle est la position actuelle de ces services et comment la promotion de la formation est-elle concrètement organisée ?

Atelier n° 3 : [Financement de la formation continue adapté aux besoins, Bourses pour le marché du travail, Ville de Zurich \(D\)](#)

Avec ses nouvelles bourses pour le marché du travail, la ville de Zurich entend réduire les obstacles financiers auxquels sont confrontées les personnes n'ayant pas ou peu suivi de formation initiale ou continue. Comment ce modèle fonctionne-t-il et comment la ville atteint-elle les groupes cibles ?

Atelier n° 4 : [Formation professionnelle modulaire, Cologne \(D\)](#)

À Cologne, l'alliance communale pour le travail propose une formation professionnelle modulaire. Les participants sont accompagnés tout au long du processus et, grâce à un système de certification partielle, peuvent obtenir un diplôme professionnel étape par étape.

Atelier n° 5 : [Coordination cantonale de la promotion des compétences de base, canton de Berne \(D\)](#)

Dans le canton de Berne, un service central coordonne la planification des offres et le financement de la promotion des compétences de base. Les offres sont ainsi ouvertes à tous les groupes cibles et interconnectées.

Atelier n° 6 : [Conseil et évaluation professionnels : projet « TRIAGE » : développement d'instruments d'évaluation \(D\)](#)

Comment les services de conseil (orientation professionnelle, scolaire et de carrière, services sociaux, ORP) et les organismes de formation continue peuvent-ils informer, conseiller et évaluer de manière professionnelle les adultes ne disposant pas de compétences de base ? Le projet TRIAGE développe des instruments spécifiques et adaptés aux besoins.

Atelier n° 7 : De la commune à la formation – Conseil et orientation professionnelle des jeunes adultes arrivés récemment, canton de Vaud / SEM

- [Présentation du canton de Vaud](#)
- [Présentation du SEM \(D\)](#)

Afin de mieux atteindre les jeunes migrants, les services des habitants du canton de Vaud ont lancé un projet pilote qui consiste à informer systématiquement les jeunes et à réaliser un entretien préliminaire pour déterminer leurs besoins. Le portail Migration du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle leur fournit ensuite le suivi nécessaire à leur intégration professionnelle.

Atelier n° 8 : [Développer les compétences de base des adultes sur leur lieu de travail pour leur faciliter l'accès à un diplôme professionnel, FSEA et BBZ SO \(D\)](#)

Les formations intégrées au travail et les cours préparatoires pour adultes dans le domaine des compétences de base permettent de développer progressivement les compétences nécessaires à la préparation d'un certificat de branche ou d'un diplôme professionnel.

Suivi

Sur la base des résultats et recommandations issus des études et du colloque, les organisateurs ont planifié, dans leur domaine de compétences respectifs, les travaux suivants :

Plateforme nationale contre la pauvreté :

- Diffusion des résultats de l'étude portant sur l'accès aux personnes concernées ou menacées par la pauvreté et sensibiliser les professionnels dans le cadre de 3-4 manifestations régionales en 2024. Ces manifestations sont planifiées et organisées en coopération avec des partenaires cantonaux et régionaux et annoncées sur leurs canaux ainsi que dans la newsletter et sur le site Internet de la Plateforme nationale contre la pauvreté.

Coopération interinstitutionnelle (CII) :

- Constitution d'un groupe de travail « Compétences de base » à composition flexible chargé de la coordination, de l'harmonisation et de l'échange de connaissances dans le domaine de la promotion des compétences de base des adultes.

- [Établissement d'un ordre de priorité et planification des travaux](#) relatifs aux recommandations du domaine de la coordination et de la qualité (dans le cadre du groupe de travail « Compétences de base »).
- Lancement d'un colloque national sur la qualité dans la promotion des compétences de base des adultes, ou adaptation de l'actuel colloque de l'association Lire et Écrire.
- Clarification des compétences entre la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) et la loi fédérale sur la formation continue (LFCo), particulièrement en ce qui concerne la promotion des langues (projet bilatéral SEM/SEFRI).

CDIP :

- [Engagement](#) et [bilan](#) de la CSFP sur la mise en œuvre de sa [recommandation sur le financement de la formation professionnelle pour adultes](#) selon l'[inventaire du Bureau BASS sur les coûts directs et indirects de la formation professionnelle pour adultes](#) (rapport final).
- Monitoring de la mise en œuvre de la recommandation de la CSFP « Financement de la formation professionnelle pour adultes », probablement en 2025.
- Lancement fin 2023 d'un Registre des écoles professionnelles avec inscription des [offres adaptées aux besoins des adultes](#) : meilleure visibilité des offres -> plus d'attributions -> conditions-cadre optimales pour les adultes -> chances optimales de terminer la formation professionnelle initiale.